## **#VIDÉO - Le PACS | Ayez le réflexe Notaire**

## Publié le 07/05/2018



Lors du décès d'un partenaire, sans testament, on hérite de rien.

Lors du décès d'un partenaire, sans testament, on hérite de rien.

Même si on est pacsé, on peut être envahi par les ex beaux-parents ...

Agir avant c'est prévoir, réagir après c'est subir!

Le réflexe notaire, pensez-y avant, ça peut le faire!